



**Chantier d'insertion : Valorisation Patrimoine Bâti - 2nd œuvre Bâtiment
(sous réserve de la validation du CDIAE)**

Organisme porteur de projet	Association OREA
Intitulé de l'action	Chantier d'insertion Valorisation Patrimoine Bâti - 2 nd œuvre Bâtiment
Type d'action	Chantier d'insertion
Lieu de l'action	Agde et Bessan
Objectifs de l'action	<p>Le chantier d'insertion proposé doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none">- de mettre en situation de travail les participants du PLIE dans le domaine du second œuvre bâtiment et de la valorisation du patrimoine bâti et permettre ainsi à un public en difficulté d'intégrer un poste de travail,- d'acquérir une pré-qualification et/ou une qualification sur un métier porteur- de valoriser et accompagner les personnes dans la mise en œuvre d'un parcours professionnel- de favoriser la progression des personnes
Nombre de places et statuts	12 personnes embauchées en CDDI salariées d'OREA
Pré-requis	<p>Participant ou participante du PLIE :</p> <ul style="list-style-type: none">- relevant du dispositif IAE : diagnostic socio-professionnel réalisé par le Pôle Emploi, la Mission Locale d'Insertion Centre Hérault (ou autres prescripteurs habilités par le Préfet)- ayant une première expérience professionnelle et un projet professionnel validé (EMT par exemple) dans les métiers du bâtiment et plus particulièrement du 2nd œuvre.- maîtrisant la lecture et l'écriture (pour la formation qualifiante)
Durée	Démarrage le 1er avril 2015 (durée 9 mois)
Déroulement	<p>Les travaux à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none">- peinture d'infrastructures – Arènes municipales – Agde- Rénovation/Aménagement véranda – Centre Social - Bessan <p>L'action se déroule sur 26 heures hebdomadaires, à raison de 4 jours par semaine incluant :</p> <ul style="list-style-type: none">- pratique professionnelle sur sites : travaux de peinture, petite maçonnerie, cloisons, pose d'éléments sanitaires, etc...,- formation technique au métier d'agent d'entretien du bâtiment- accompagnement socio-professionnel collectif et individuel sur le temps de la pratique professionnelle <p>Une période d'immersion en entreprise (PMSMP) est également prévue dans le cadre du chantier</p>